

BON DE SOUSCRIPTION

Pour la réalisation d'une fresque place des Canuts

Oui, je fais un don pour aider la création de la fresque place des Canuts

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de
«Les Amis des Musées de Charlieu».

Mon don est de €

Je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2024 pour les versements effectués avant le 31/12/2024, renouvelable en 2025 pour les versements réalisés pendant l'année 2025

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. (art. 200 du CGI)

→ Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt

de l'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €, soit un don de 66.667 € (art. 978 du CGI)

→ Exemple : Un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires annuel HT (art. 238 bis du CGI)

→ Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de conserver à l'appui de votre déclaration de revenus.

NOM ou SOCIETE : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____

Mail : _____

Coupon réponse à renvoyer ou à déposer accompagné de votre chèque à :

Les Amis des Musées de Charlieu
Musées - 9 Bd Général Leclerc - 42190 CHARLIEU

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de l'association. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre :

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

L'association s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de réalisation de la fresque n'aboutirait pas.

L'association s'engage à reverser au maître d'ouvrage la totalité des sommes ainsi recueillies

Rejoignez-nous !

Vous aussi !

Participez à la réalisation de la fresque historique

Pour mener à bien notre projet de création d'une fresque qui sera le témoin de cette année anniversaire, nous avons besoin de votre soutien financier. Pour cela, l'association Les Amis des Musées de Charlieu, en partenariat avec la Société des Amis des Arts de Charlieu, lance une souscription publique.

Si vous êtes sensible à la sauvegarde de notre patrimoine et si vous désirez participer à notre action, nous vous remercions de bien vouloir compléter le bon de souscription ci-contre.

Ensemble, participons à la valorisation de notre patrimoine

1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt

Votre don contribuera à cet objectif



Cluny et les
Sites Clunisiens
Candidature
Patrimoine Mondial

Vous souhaitez vous impliquer dans notre projet de création de la fresque historique place des Canuts ?

Rejoignez notre association en nous contactant à l'adresse ci-dessous :

Les Amis des Musées de Charlieu

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Président : Bernard SEMAY

Contact : 06 08 17 55 18

charlieuamisdesmusees@gmail.com

Siège :

Musées, 9 bd Général Leclerc 42190 CHARLIEU

Le projet de fresque à Charlieu est aidé et soutenu par :

Crédit Mutuel

Loire
LE DÉPARTEMENT

Cette plaquette a été réalisée grâce au mécénat en nature
par AGB Photocopies - 14 rue Charles de Gaulle 42190 CHARLIEU



CHARLIEU
PATRIMOINE VIVANT

Souscription

Pour la création
d'une fresque historique

Place des Canuts
42190 CHARLIEU



Abbaye bénédictine de Charlieu, joyau de l'art roman

**En 2025, Charlieu fête
le 1150^e anniversaire
de la fondation de son Abbaye**

La souscription est portée par l'Association
Les Amis des Musées de Charlieu
en partenariat avec la
Société des Amis des Arts de Charlieu





Charlieu 2025 les 150 ans de l'abbaye clunisienne



2025 sera pour Charlieu une année anniversaire importante. De nombreuses associations sont mobilisées pour organiser des manifestations exceptionnelles qui constitueront ensemble un programme remarquable.

Expositions, concerts, conférences, manifestations culturelles, historiques et sportives, parutions, concours et animations émailleront cette année pour marquer dignement l'anniversaire de la fondation de notre Abbaye et de la création de la ville qui s'est développée autour.

Pour que reste le souvenir de cette année exceptionnelle, le comité de pilotage a proposé de faire réaliser une fresque au cœur du centre historique de Charlieu.

L'investissement sera porté par la ville de Charlieu pour un montant de 34 000 € environ (auxquels s'ajouteront les frais annexes de préparation du mur). Une participation des particuliers ainsi que des entreprises au titre du mécénat est sollicitée.

Les associations partenaires

Les Amis des Musées de Charlieu

L'idée de permettre d'offrir à notre ville une fresque historique ne pouvait que séduire les membres de l'association des Amis des Musées. C'est pourquoi lorsque la mairie de Charlieu nous a proposé de l'aider à apporter notre contribution, nous n'avons pas hésité. Notre mission sera de porter financièrement cette opération de souscription et permettre ainsi à tous les donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale.

Bernard SEMAY, président



Société des Amis des Arts de Charlieu

C'est un magnifique projet auquel la Société des Amis des Arts de Charlieu sera particulièrement heureuse de participer activement en y apportant toute son expertise dans l'élaboration et le choix du visuel qui sera retenu, mais aussi dans la recherche et l'incitation à soutenir l'opération auprès de l'ensemble de ses 400 adhérents.

Caroline DE MEAUX, présidente



Le projet de fresque

Le choix de la façade place des Canuts a été arrêté dès le mois de mars. Pour une surface d'environ 110 m², elle présente l'avantage d'être idéalement placée en centre-ville, d'offrir un revêtement non dégradé qui ne nécessitera que peu de travaux de préparation, et de donner la possibilité d'aménager un espace végétalisé en son pied à la place de quatre places de parking afin de valoriser l'œuvre.

Conception et création artistique : cette phase sera ponctuée d'un travail avec toutes les associations qui le souhaiteront, et de rencontres avec la population pour définir le visuel qui sera finalement retenu. Ainsi, chacun pourra participer à la composition de la fresque.

Le thème devra reprendre des éléments de l'histoire de Charlieu et de son abbaye, avec des personnages qui seront soigneusement choisis. Cette phase s'achèvera en février 2025 avec sa validation par le conseil municipal.

Phase de réalisation : après avis de l'architecte des bâtiments de France, la réalisation consistera à installer un échafaudage, préparer la surface par l'apposition de 2 sous-couches par un façadier, puis faire intervenir les peintres muralistes pour exécuter la fresque dans les règles de l'Art à partir de la maquette préparée en atelier.

Le planning prévoit que ces travaux, dont la coordination sera assurée par CitéCréation, devraient être achevés mi-avril 2025 pour une inauguration officielle programmée début mai 2025.

Une convention avec la propriétaire

Elle en rêvait : c'est avec enthousiasme que Françoise ORIGAS LE MOAL, propriétaire depuis 10 ans de la maison qui a autrefois abrité un atelier de fabrication de la soie, accepte de donner à voir sur la façade aveugle place des Canuts une fresque murale de grande envergure dédiée en partie au labeur de la cheville ouvrière à Charlieu. Cette création restera le témoin pour les décennies à venir de l'année anniversaire 2025.

Une convention avec la ville de Charlieu permettra d'en assurer la pérennité pendant une période de dix à quinze années, renouvelable.



La façade choisie place des Canuts

La ville de Charlieu a confié la conception et la réalisation de la fresque à l'entreprise Lyonnaise CitéCréation, réputée dans le monde entier pour l'excellence de ses réalisations

CitéCréation est agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), du fait que ses ouvrages urbains sont systématiquement le fruit d'un travail participatif avec les habitants et les acteurs de terrain. Elle est également labellisée Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

Les peintres muralistes de CitéCréation ont acquis leur renommée en partie grâce au Mur des canuts, fresque murale située sur le boulevard des Canuts dans le quartier de La Croix-Rousse, à Lyon, qui a été l'une de leurs premières



Le Mur des Canuts à Lyon Croix-Rousse

réalisations, et reste une de leurs œuvres majeures. Réalisée en 1987, cette peinture a été reprise et actualisée en 1997 et 2013. À l'époque de sa réalisation ce mur de plus de 1 200 m² était l'une des plus grandes peintures murales en trompe-l'œil d'Europe.



La fresque des Lyonnais

Les fresques sont toujours en rapport avec l'histoire du lieu où elles sont réalisées. Certaines, comme la Fresque des Lyonnais, sont actualisées suivant les événements. Ce professionnalisme reconnu a séduit le comité de pilotage en charge de valider les grandes lignes du projet qui sera soumis à la population avant sa réalisation.

Séverine JARDIN, gérante de CitéCréation, a participé à plusieurs rencontres à Charlieu pour prendre la mesure de l'attente des élus, présidents d'associations, et personnes impliquées dans le projet et concevoir ainsi une fresque qui puisse susciter l'adhésion du plus grand nombre.



La fresque du Petit-Champlain à Québec



Entreprise du Patrimoine Vivant
L'excellence des savoir-faire français